Image not found or type unknown

Raccordement à edf empêché par un voisin

Par **abelin**, le **02/06/2008** à **22:36**

bonjour,
notre résidence secondaire dans l'aveyron, doit être racccordée au réseau EDF.
La mairie a réalisé en 1997 l'adduction d'eau dans notre secteur, à travers plusieurs parcelles de bois environnantes, et en a profité pour placer dans la même tranchée une gaine destinée au câblage électrique. Cette année, nous avons fait l'emprunt pour les travaux. Mais le Syndicat Intercommunal d'Electrification (SIEDA) qui s'occupe du raccordement nous dit que l'un des propriétaires de l'une de ces parcelles (bois, non habité) refuse que le câble passe par son terrain. Le motif invoqué est que le maire de l'époque n'avait pas demandé son accord pour les travaux de 1997. Le maire actuel dit qu'il ne parvient pas à décider ce propriétaire.
Le raccordement est donc impossible, alors que la tranchée est faite, que la gaine est placée, et que l'adduction d'eau fonctionne depuis plus de 10 ans par cette même parcelle.
Nous avons essayé de contacter ce propriétaire pour trouver un arrangement, mais notre courrier est resté sans réponse.
Que pouvons nous faire ?
merci de vos conseils.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés